

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL AAOOI N° DNCMP /19/T/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES MT/BT DES QUARTIERS DE KIYANGE-MIROIR ET BUTERE 5, TOUS DE LA MAIRIE DE BUJUMBURA.

Date de Publication : 11/09/2020

Date d'ouverture des offres : 20/10/2020

1. Objet

La Regideso lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour l'électrification des quartiers de Kiyange-Miroir et Buterere 5 tous de la Mairie de Bujumbura (la fourniture du matériel électrique MT et BT et l'exécution des travaux).

Les fournitures seront livrées et déchargées dans les entrepôts de l'Entrepreneur.

Les caractéristiques du matériel commandé sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent DAOOI et dans le bordereau des quantités et des prix en annexe.

2. Financement

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

3. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot pour la **Fourniture du matériel et l'Exécution des travaux pour l'Electrification des Quartiers Kiyange-Miroir et Buterere 5 de la Commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura.**

La longueur du réseau électrique moyenne tension : 1,895 km

La longueur du réseau électrique basse tension : 18,96 km

L'exécution de ce marché sera répartie en deux étapes à savoir :

La fourniture du matériel électrique en MT, en BT, les poteaux en bois traités avec leurs chapeaux en acier inoxydable pour leur protection à la tête ainsi que les poteaux métalliques pour le support des transformateurs.

La Construction des réseaux électriques en Moyenne et Basse Tension dont les linéaires sont précédemment précisés.

4. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale de tous les pays justifiant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151 ;152 ,154 du Code des Marchés Publics du Burundi.

8

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

6. Garantie de soumission

La garantie de soumission de Vingt Millions de Francs Burundais (20 000 000 Fbu) ou l'équivalent en devises convertibles délivrée par une Banque agréée établie suivant le modèle annexé.

L'absence ou la non-conformité de la présente garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.

7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30', heure locale, à l'adresse ci-après :

*Service des Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue NGENDANDUMWE, Immeuble CENTRAL BUILDING
B.P 660 BUJUMBURA
Tél : 22221169 / 22225163.*

Il pourra être obtenu au Service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :
- d'un bordereau de versement de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000FBU)** et non remboursables au compte n°1132/005 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de la REGIDESO** ou à son Compte IBB N°625/01/59,

- d'un bordereau de versement de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000FBU)** non remboursables au compte général du Trésor N° 1101/001.04 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de l' Ordonnateur Trésorier du Burundi.**

9. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO au plus tard le *20./10./2020* à 9 heures précise heure locale et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant au secrétariat de la Direction Générale.

Elles porteront la mention suivante : « Offre pour la fourniture du matériel et l'exécution des travaux d'extension des réseaux électriques MT/BT des quartiers de KIYANGE-MIROIR et BUTERE 5, tous de la mairie de BUJUMBURA, objet du DAO N° DNCMP/*13*./T/2020-2021». A n'ouvrir qu'en séance publique du *20./10./2020* à 9 heures 30 minutes.

L'ouverture des offres aura lieu le *20./10./2020* à 9 heures 30 minutes dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO.

8

10. Lieu et délai d'exécution

Le délai des prestations précitées pour l'ensemble du marché est fixé à six mois (06) mois calendaires au maximum mais le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la remise de l'ordre de service.

Le délai de livraison des fournitures jusqu'aux sites respectifs du marché est fixé à **Quatre (4) mois calendaires au maximum.**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **Deux (2) mois calendriers au maximum.**

Les fournitures du matériel seront livrées sur les chantiers aménagés par le fournisseur situé à Bujumbura. Ces chantiers serviront de stock du matériel commandé à utiliser durant toute la période du projet.

11. Visite des lieux

Une visite obligatoire guidée des lieux est organisée **à partir du 22/09/2020**. Cette visite sera sanctionnée par une remise d'une attestation de visite qui sera présentée dans l'offre du soumissionnaire.

La rencontre est prévue à 8 heures au Bureau de la Direction de l'Electricité sis à l'*Avenue NGENDANDUMWE, Immeuble CENTRAL BUILDING*

B.P 660 BUJUMBURA

Tél : 22221169 / 22225163 ou

Tél 22 22 21 60/ 22 24 3307

12. Réception des fournitures

Dès la notification de l'avis d'arrivée, les membres de la commission de réception et le fournisseur ou son représentant procéderont conjointement à la réception des fournitures.

13. Critères de qualification

Le Soumissionnaire sera qualifié si son offre est :

- Administrativement conforme ;
- Techniquement acceptable ;
- Financièrement moins disante.

10. Renseignement

Toute demande de renseignement doit parvenir à l'Acheteur au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 08/09/2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Siméon HABONIMANA.



6